



Interpellation à Monsieur le Bourgmestre, Joël Riguelle, concernant le programme de formation du personnel communal

Monsieur le bourgmestre,

Je me permets de revenir aux sections réunies de ce jeudi 16 janvier 2014 lors desquelles vous nous avez exposé le nouvel organigramme du personnel.

Vous vous souviendrez également que lors de la discussion du budget, j'avais posé quelques questions quant aux formations proposées au personnel communal.

Lors d'une rencontre avec l'ERAP, ses représentants nous ont exposé les plans de formation existant dans chaque commune. Il est évident qu'indépendamment de l'agrandissement du cadre, il est essentiel que chacun de ceux qui y travaillent à Berchem puisse se voir proposer une formation continue. C'est d'autant plus vrai que Monsieur le Secrétaire communal, en tant que responsable de l'administration, a rédigé un plan de formation concernant l'ensemble de son personnel.

J'aimerais que vous puissiez nous exposer celui-ci, en définir les objectifs, en détailler les modalités, et notamment la participation dans les cours de management de l'Ecole régionale d'administration publique. Il s'agit à l'évidence d'un outil essentiel et qui, au vu de mon expérience de 20 années comme chargé de cours à l'ERAP, me semble trop peu utilisé par notre commune.

La question est d'autant plus d'actualité que les modifications qui seront tout prochainement apportées à la nouvelle loi communale concerneront également la problématique de la formation. Dès lors mieux vaut prévenir que guérir... Ne serait-il pas opportun de demander à l'ERAP de venir exposer en sections réunies les différents modules de formation qui sont à disposition des communes.

Vous remerciant d'avance pour vos réponses, je vous prie, Monsieur le Bourgmestre, d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Vincent Lurquin